



LIMOGES HABITAT

Envoyé en préfecture le 18/03/2025
Reçu en préfecture le 18/03/2025
Publié le 18/03/2025
ID : 087-278708516-20250218-20250218_B06_V2-DE



Extrait du Registre des Délibérations du Bureau

Séance du 18 FEVRIER 2025

20250218_B06_V2 - COUZEIX LES RIBIERES – Acquisition de 2 logements PLAI en VEFA (Vente en l’Etat Futur d’Achèvement) dans le cadre de la Reconstitution de l’Offre NPNRU – Route des Ribières à Couzeix – Réalisation d’un contrat de prêt d’un montant total de 326 231,00 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations – Annule et remplace la délibération n°20250218_B06 du Bureau du 18 février 2025

Le Bureau de Limoges habitat s’est réuni le mardi 18 février 2025 à 17 heures 30 dans les locaux du Siège, 224 rue François Perrin à Limoges.

Etaient présents :

Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD, Présidente

Monsieur Jean-Luc BONNET, Vice-président

Messieurs Philippe CHADELAS, Dominique RENAUDIE et Xavier TRACOU, Administrateurs

Madame Aya Ekoun Debora KOUAKOU, Administratrice

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

La séance est ouverte à 17 heures 30 sous la présidence de Madame MAUGUIEN-SICARD, Présidente.

Vu le Code de la Construction et de l'habitation, et notamment son article R421-16,

Vu l'opération d'acquisition de 2 logements PLAI en Vente en l'Etat de Futur Achèvement (VEFA) route des Ribières à Couzeix,

Vu l'offre de prêt formulée par la Caisse des Dépôts et Consignations (Banque des Territoires) pour un montant de 326 231.00 €,

Vu le rapport présenté,

Le Bureau délibère,

- Article 1 : 2 lignes de prêts pour un montant total de 326 231,00 €, destiné à financer l'acquisition de 2 logements PLAI en VEFA, dont les caractéristiques sont les suivantes :

- o Ligne du Prêt 1

Ligne du Prêt :	PLAI
Montant :	234 557,00 euros
Durée totale de la ligne de prêt :	40 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index :	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt -0,40 % . Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%.
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	Echéance prioritaire (intérêts différés) : Si le montant des intérêts calculés est supérieur au montant de l'échéance, la différence est stockée sous forme d'intérêts différés.
Modalité de révision :	« Double révisabilité limitée » (DL)
Taux de progressivité des échéances :	De 0% à 0,5% maximum (actualisable à l'émission et à la date d'effet du Contrat de Prêt en cas de variation du taux du Livret A). Révision du taux de progressivité à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A. sans que le taux de progressivité puisse être inférieur à 0%

○ Ligne du Prêt 2 :

Ligne du Prêt :	PLAI FONCIER
Montant :	91 674,00 euros
Durée totale de la ligne de prêt :	50 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index :	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt -0,40 % . Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%.
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	Echéance prioritaire (intérêts différés) : Si le montant des intérêts calculés est supérieur au montant de l'échéance, la différence est stockée sous forme d'intérêts différés.
Modalité de révision :	« Double révisabilité limitée » (DL)
Taux de progressivité des échéances :	De 0% à 0,5% maximum (actualisable à l'émission et à la date d'effet du Contrat de Prêt en cas de variation du taux du Livret A). Révision du taux de progressivité à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A. sans que le taux de progressivité puisse être inférieur à 0%

- Article 2 : Autorise la Directrice générale de LIMOGES HABITAT à signer le contrat devant régler les conditions de ces prêts, la ou les demandes de versements de fonds, les conventions de garantie de remboursement à intervenir entre Limoges Métropole - Communauté urbaine, la Commune de Couzeix et LIMOGES HABITAT, et à réaliser tous les actes de gestion utiles afférents à ces prêts.

Formalités de publicité effectuées

le **18 MARS 2025**

Pour extrait conforme,

Limoges, le **18 MARS 2025**

LA PRESIDENTE

Catherine MAUGUIEN-SICARD

